



Vous bénéficiez d'une subvention d'investissement ou de fonctionnement, d'un partenariat sportif ou culturel, le Département apporte son soutien à de très nombreuses collectivités, associations et organismes savoyards.

Le devoir d'information et de transparence des institutions à l'égard des citoyens implique que les aides octroyées par l'Assemblée départementale soient clairement portées à la connaissance du public. Pour satisfaire à cette exigence, le logo du Département doit figurer sur tous les documents concernés par votre action.

Le logo est utilisé prioritairement dans sa version 4 carrés rouges - texte noir

L'emploi sur fond blanc permet de faire ressortir de façon optimale les 4 carrés rouges, symboles de l'identité départementale.

Pour autant, l'emploi sur fond coloré ou imagé est autorisé. Dans certains cas, cela impacte la couleur du logo.

Usage prioritaire



Usage secondaire



Usage exceptionnel (pour supports en noir et blanc)



Usage exceptionnel (sur fond rouge)



Cette version est réservée au fond rouge. En dehors de ce cas de figure, elle ne doit intervenir que si les autres déclinaisons ne sont pas applicables.

Espace de protection

Le logo doit obligatoirement être inscrit dans un espace de protection minimum correspondant en hauteur et en largeur à la valeur d'un carré de ce logo.

Cet espace de protection est inclus dans les fichiers informatiques fournis.



Taille minimale

Pour assurer la lisibilité du logo, sa taille doit être supérieure à 2 cm.



2 cm

En-dessous de 2 cm, utiliser cette version :



< 2 cm

Demandez par écrit le fichier informatique correspondant, sans oublier de mentionner le contexte de votre demande et l'usage qui sera fait du logo :

- au service qui instruit votre demande de subvention
- à la Direction de la communication externe du Département par téléphone au 04 79 96 73 28, par courriel : com@savoie.fr

Attention : toute exploitation de ce logo requiert l'autorisation expresse du Département de la Savoie et l'application des règles de reproduction décrites sur le présent document.